

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

La Commission se réunit
Tous les Jedis
De 14h00 à 16h30
N° direct : 04.94.08.97.72

Réunion du Jeudi 22 Octobre 2020
P.V. N° 8

Présidente : Mme Cathy DARDON
Secrétaire : Mme Huguette CARPENTIER
Présents : Mme Lydie BASTIEN – M. Francis GALIMI

INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2^{ème} instance auprès de la C. d'Appel Règlementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Reports de match
- Actions diverses
- Désiderata

RAPPELS ET INFORMATIONS

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

La Commission accordera le report des matchs uniquement dans les cas obligatoires.

Toutes demandes de report pour « manque éducateurs » seront refusées.

Chaque report devra avoir accord du club adverse et la date de la rencontre.

Ce report devra se jouer en semaine, si pas de date disponible.

FMI – Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions jeunes et séniors
Ne pas oublier de noter sur la feuille de match informatisée tous les remplacements de joueuses.

CORRESPONDANCE

LIGUE MEDITERRANEE : Tirage Coupe de France Féminine (A jouer le 25 Octobre 2020)

➤ S.C. TOULON / MONACO

LA VALETTE : Désidérata. Noté

RC LA BAIE : Demande le report de son match Séniors à 8 Poule B du 18.10.2020 c/ PIGNANS . Vu accord écrit du club adverse la commission dit match à jouer avant le 22.11.2020

PUGET : Demande le report de son match Séniors à 11 du 18.10.2020 c/ DRAGUIGNAN. Vu accord écrit du club adverse la commission dit match à jouer le 1.11.2020

REPORTS DE MATCH

A jouer le 24 Octobre 2020

U18F à 8

LORGUES / SC TOULON du 10.10.20 (56871.1)

A jouer le 25 Octobre 2020

Séniors à 11

T. ELITE FUTSAL 2 / CARQ. LA CRAU du 18.10.20 (56857.1)

Séniors à 8

Poule A

HYERES FC / LA VALETTE du 11.10.20 (57909.1)

Poule B

RC LA BAIE / SIX FOURS LE BRUSC FC du 11.10.2020 (557975.1)

A jouer le 31 Octobre 2020

U15F

FC PUGETOIS 1 c/ LITTORAL SPORT AC 1 du 10.10.2020 (56900.1)

A jouer le 1^{er} Novembre 2020

Séniors à 11

DRAGUIGNAN / PUGET du 18.10.2020 (56858.1)

Séniors à 8 – Poule A

LA VALETTE c/ LA LONDE du 18/10/2020 (57915.1)

A jouer avant le 22 Novembre 2020

Séniors à 11

PUGET / T. ELITE FUTSAL 2 du 11.10.20 (56855.1)

Séniors à 8

Poule A

AS MAXIMOISE / FC ROCBARON DU 18.10.2020 (57917.1)

Poule B

RC LA BAIE / PIGNANS du 18.10.2020 (57981.1)

A jouer le 6 Décembre 2020

Séniors à 8 – Poule B

SC COGOLIN / US PIGNANS du 11.10.2020 (557976)

ACTIONS DIVERSES

Actions à venir

Mercredi 28 Octobre 2020

Stage départemental U15F (*La Londe*)



Jeudi 29 Octobre 2020

Centre de perfectionnement U13F/U14F (*stade Estublier - Toulon*)

Samedi 7 – 14 – 21 Novembre

Plateaux U6F/U8F et U9F/U11F (sur convocation)



Lundi 16 Novembre 2020 (date limite réception dossier)

Appel à candidature « Les Pépites citoyennes »

Catégorie « égal accès à une même pratique sportive »

Samedi 12 Décembre 2020 (*matin*)

Plateau de Noël U6F à U11F



Samedi 9 Janvier 2021 (*l'Estagnol La Crau*)

Formation module « Animatrice de Football »

Festival U13 PITCH F

Samedi 6 Février 2021

Défi Cup U15F & U18F

Samedi 6 Mars 2021

Finale Régionale Défi Cup U15F & U18F



Samedi 27 Mars 2021

Finale Départementale Festival U13 PITCH



Samedi 8 Mai 2021 (*Stade Léo Lagrange Toulon*)

Finale Régionale Festival U13 PITCH

Samedi 22 Mai 2021 (*Provence*)

Journée Régionale Ecole de Foot Féminin



DESIDERATA

CARQUEIRANNE LA CRAU : U14F/U15F – U12F/U13F – U10F/U11F : Après-midi

ENTENTE PIVOTTE SERINETTE :

- ✓ U9F/U11F : Matin
- ✓ U13 Féminines : samedi après midi

Clubs souhaitant jouer le dimanche

FREJUS/ST RAPHAEL : U15F

Clubs ne pouvant jouer que le dimanche

CARQUEIRANNE LA CRAU : Séniors à 11 : Matin

LES ARCS : Séniors à 8

LA VALETTE : Séniors à 8

Prochaine réunion
Jeudi 29 Octobre 2020

La Présidente : Cathy DARDON
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER